

JUGE-ASSISTANT

Les départs debout



Pour les épreuves debout, soit supérieur au 400m, les commandements sont « à vos marques » puis le signal de départ.

Tous d'abord, avant le commandement les athlètes doivent être debout à 1 ou 2 mètres derrière la ligne et attentifs.

Une fois que le commandement « à vos marques » a été donné les athlètes doivent s'approcher de la ligne de départ en prenant position derrière la ligne de départ. Pour les départs debout, seuls les pieds doivent être au contact avec le sol.

Dès que le starter aura vérifié que tous les athlètes sont immobiles et dans la bonne position il pourra donner le départ.



La gestuelle du starter



Au commandement « à vos marques » pour les départs debout.

DÉPARTS